SOCOGEC
AUDIT

Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique

Benoist COURANT
Rachel DUVAL
Erwan LE GOFF
Stéphane MORVAN
Experts Comptables
Commissaires aux Comptes

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

MAISON FAMILIALE RURALE D'EDUCATION ET D'ORIENTATION DU SUD FINISTERE

LE BOURG
29370 ELLIANT

Le Corum, 3 bis rue Félix le Dantec - CS 50003 - 29018 QUIMPER Cedex
Tél : 02 98 10 26 00 Fax : 02 98 10 26 01 E.mail : lgma@socogec.com
SARL L.G.M.A. AU CAPITAL DE 10 140 EUROS - RCS QUIMPER 444 601 397 - SIRET 444 601 397 00029 - TVA : FR 77 444 601 397

MEMBRE INDEPENDANT FRANCE DEFI

MAISON FAMILIALE RURALE D'EDUCATION ET D'ORIENTATION DU SUD FINISTERE

SOMMAIRE

1. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

2. RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

MAISON FAMILIALE RURALE D'EDUCATION
ET D'ORIENTATION DU SUD FINISTERE

LE BOURG
29370 ELLIANT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Aux Membres de l'Association Maison Familiale Rurale D'Education Et D'Orientation Du Sud Finistère,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association de la Maison Familiale Rurale D'Éducation Et D'Orientation Du Sud Finistère, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A QUIMPER, le 22 mars 2024

S.A.R.L L.G.M.A.
Commissaire aux Comptes
Représentée par Benoist COURANT

BILAN - ACTIF

290014 - MFR ELLIANT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	6 592,93	6 592,93		
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	38 227,59		38 227,59	38 227,59
Constructions	3 715 457,52	3 695 382,30	20 075,22	20 593,06
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	1 398 052,47	1 185 897,83	212 154,64	58 080,54
Immobilisations corporelles en cours	17 052,48		17 052,48	4 446,48
Avances et acomptes	750,00		750,00	
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	3 395,00		3 395,00	3 328,00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	500,00		500,00	500,00
TOTAL (I)	**5 180 027,99**	**4 887 873,06**	**292 154,93**	**125 175,67**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	18 941,33		18 941,33	16 902,00
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	69 138,63	5 963,72	63 174,91	80 529,87
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	915,74		915,74	1 711,20
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	375 984,62		375 984,62	296 795,08
Charges constatées d'avance				500,00
TOTAL (II)	**464 980,32**	**5 963,72**	**459 016,60**	**396 438,15**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**5 645 008,31**	**4 893 836,78**	**751 171,53**	**521 613,82**

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

BILAN - PASSIF

290014 - MFR ELLIANT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF		Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires		-10 000,00	-10 000,00
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité			
Autres			
Report à nouveau		-148 714,77	-154 748,85
Excédent ou déficit de l'exercice		175 390,41	6 034,08
	Situation nette (sous total)	*16 675,64*	*-158 714,77*
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement		128 268,18	30 447,70
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	**144 943,82**	**-128 267,07**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
	TOTAL (II)		
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		23 855,36	23 837,97
	TOTAL (III)	**23 855,36**	**23 837,97**
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		341 660,20	345 988,97
Emprunts et dettes financières diverses		85 476,97	135 153,73
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		18 024,84	19 737,26
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales		36 559,54	26 559,56
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		61 579,53	61 159,15
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		39 071,27	37 444,25
	TOTAL (IV)	**582 372,35**	**626 042,92**
Ecarts de conversion passif	**(V)**		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**751 171,53**	**521 613,82**

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RÉSULTAT

290014 - MFR ELLIANT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	6 370,00	4 340,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		40,00
Dont ventes de dons en nature		*40,00*
Ventes de prestations de service	718 364,97	573 087,94
Dont parrainages	*2 205,00*	*595,00*
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	432 960,21	299 288,61
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 440,00	
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	29 117,51	58 733,95
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	3 198,56	114,20
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**1 191 451,25**	**935 604,70**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et autres achats	129 809,67	112 754,88
Variation de stock	-2 039,33	-8 926,00
Autres achats et charges externes	241 255,43	206 523,53
Aides financières	1 000,80	
Impôts, taxes et versements assimilés	18 849,59	12 777,76
Salaires et traitements	480 049,36	408 282,33
Charges sociales	167 854,50	142 563,68
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	36 073,57	85 019,64
Dotations aux provisions	17,39	1 750,59
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	11,17	5 089,83
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**1 072 882,15**	**965 836,24**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**118 569,10**	**-30 231,54**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2 220,49	342,37
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	**2 220,49**	**342,37**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	8 305,36	8 671,89
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	**8 305,36**	**8 671,89**
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**-6 084,87**	**-8 329,52**

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RÉSULTAT

290014 - MFR ELLIANT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**112 484,23**	**-38 561,06**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	40 994,05	121,00
Sur opérations en capital	22 354,72	54 474,14
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	**63 348,77**	**54 595,14**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	451,50	
Sur opérations en capital	-8,91	10 000,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	**442,59**	**10 000,00**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**62 906,18**	**44 595,14**
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**1 257 020,51**	**990 542,21**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**1 081 630,10**	**984 508,13**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**175 390,41**	**6 034,08**

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

290014 - MFR ELLIANT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au Bilan et au Compte de Résultat	Informations produites
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O
CRÉDIT BAIL	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O
COMPOSITION DES FONDS ASSOCIATIFS	
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS	O
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	O
TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O
LES ENGAGEMENTS Engagements donnés Engagements reçus Engagements réciproques	O
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES	
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	
LES EFFECTIFS	O
RESSOURCES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES	
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	O
TRANSFERTS DES CHARGES	
COMMENTAIRE	O

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Ces comptes annuels ont été établis le 13/03/2024.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

L'Association a pour activité :

La formation par alternance de la 4 -ème au Bac Pro dans les secteurs professionnels de la mécanqiue de la mécanique agricole, de l'agriculture et de l'élevage. Cette formation est financée (outre la participation des familles) par une subvention à l'élève versée par le Ministère de l'Agriculture.

Bénévolat :
Le bénévolat ne fait l'objet d'aucune valorisalton dans les comptes.

Subventions d'investissement :
Elles sont amorties au même rythme que les immobilisations subventionnées, montant inscrit en produits exceptionnels, soit 22 354.72 € au titre de l'exercice. (54 474.14 € pour 2022).

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciel	3 ans
- Construction et Aménagement	3 A 15 Ans ans
- Matériel de Transport	3 ans
- Matériel et Mobilier de Bureau	3 A 5 Ans ans
- Matériel et Mobilier Enseignem	2 A 5 Ans ans
- Equipement Internat	2 A 5 Ans ans

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

290014 - MFR ELLIANT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	6 593		
CORPORELLES	Terrains		38 228		
	Constructions – Sur sol propre		3 710 828		4 630
	Constructions – Sur sol d'autrui				
	Constructions – Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles – Inst. générales, agencts & aménagts divers				
	Autres immos corporelles – Matériel de transport		69 798		138 960
	Autres immos corporelles – Matériel de bureau & mobilier informatique		886 303		36 924
	Autres immos corporelles – Emballages récupérables & divers		261 294		4 773
	Immobilisations corporelles en cours		4 446		12 606
	Avances et acomptes				750
		TOTAL	4 970 897		198 643
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		3 328		67
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		500		
		TOTAL	3 828		67
		TOTAL GENERAL	4 981 318		198 710

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			6 593	
CORPORELLES	Terrains				38 228	
	Constructions – Sur sol propre				3 715 458	
	Constructions – Sur sol d'autrui					
	Constructions – Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles – Inst. gal. agen. amé. divers					
	Autres immos corporelles – Matériel de transport				208 758	
	Autres immos corporelles – Mat. bureau, inform., mobilier				923 227	
	Autres immos corporelles – Emb. récupérables & divers				266 067	
	Immobilisations corporelles en cours				17 052	
	Avances et acomptes				750	
		TOTAL			5 169 540	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				3 395	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				500	
		TOTAL			3 895	
		TOTAL GENERAL			5 180 028	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

290014 - MFR ELLIANT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		6 593			6 593
	TOTAL	6 593			6 593
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	3 690 235	5 148		3 695 382
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport	69 798	10 422		80 220
	Mat. bureau et informatiq., mob.	842 402	11 637		854 038
	Emballages récupérables divers	247 115	4 525		251 639
	TOTAL	4 849 549	31 731		4 881 280
	TOTAL GENERAL	**4 856 142**	**31 731**		**4 887 873**

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
	TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

290014 - MFR ELLIANT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
Provisions réglementées	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	23 838	17		23 855
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL	**23 838**	**17**		**23 855**
Provisions pour dépréciation	Sur Immobilisations - incorporelles				
	Sur Immobilisations - corporelles				
	Sur Immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur Immobilisations - titres de participation				
	Sur Immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	1 621	4 343		5 964
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	**1 621**	**4 343**		**5 964**
	TOTAL GÉNÉRAL	**25 459**	**4 360**		**29 819**

Dont provisions pour pertes à terminaison		
Dont dotations & reprises	- d'exploitation	4 360
	- financières	
	- exceptionnelles	

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

ÉTAT DES STOCKS

290014 - MFR ELLIANT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières				
Autres approvisionnements	16 902,00	18 941,33	16 902,00	18 941,33
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	**16 902,00**	**18 941,33**	**16 902,00**	**18 941,33**

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

290014 - MFR ELLIANT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	500		500
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	5 942	5 942	
	Autres créances clients	63 197	63 197	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques : Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques : Taxe sur la valeur ajoutée			
	Etat & autres coll. publiques : Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Etat & autres coll. publiques : Divers	916	916	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)			
	Charges constatées d'avance			
	TOTAUX	**70 554**	**70 054**	**500**

Renvois
(1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

(3) Créances reçues par legs ou donations

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

290014 - MFR ELLIANT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	4 244
Autres créances	916
Disponibilités	
TOTAL	**5 159**

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

290014 - MFR ELLIANT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres avec droit de reprise					
Fonds propres statutaires	-10 000,00		10 000,00	10 000,00	-10 000,00
Report à nouveau	-154 748,85		6 034,08		-148 714,77
Excédent ou déficit de l'exercice	6 034,08		175 390,41	6 034,08	175 390,41
Subventions d'Investissement	30 447,70		120 175,20	22 354,72	128 268,18
TOTAUX	**-128 267,07**		**311 599,69**	**38 388,80**	**144 943,82**

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

290014 - MFR ELLIANT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
DRAFF ETAT	393 547,95					393 547,95	
AIDE SUR LES SALAIRES							
CONSEIL REGIONAL	6 924,60					6 924,60	
AUTRES ORGANISMES	6 020,75					6 020,75	
Taxe apprentissage	26 466,91					26 466,91	
TOTAL	**432 960,21**					**432 960,21**	

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

290014 - MFR ELLIANT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

			Utilisations			À la clôture de l'exercice	
Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Montant global	Dont remboursements	Transferts	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
TOTAL							

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

290014 - MFR ELLIANT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

La ligne "Groupe et Associés" présente dans l'état des dettes, concerne les dettes des différentes MFR (Fédération, Union...).

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	341 660	74 428	126 523	140 709
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)		85 477	85 477		
Fournisseurs & comptes rattachés		18 025	18 025		
Personnel & comptes rattachés		3 820	3 820		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		32 194	32 194		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	546	546		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		21 153	21 153		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		39 857	39 857		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		39 071	39 071		
TOTAUX		**581 802**	**314 570**	**126 523**	**140 709**

Renvois		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	30 000
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	84 032
(2)	Montant divers emprunts, dett/associés	

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

290014 - MFR ELLIANT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	39 071
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**39 071**

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	516
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 191
Dettes fiscales et sociales	5 118
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**9 825**

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

ENGAGEMENTS

290014 - MFR ELLIANT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 23 855,36 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

ENGAGEMENTS DONNÉS

GARANTIES :
A la sureté et remboursement du présent prêt en principal et intérêts, frais, indemnités et autres accessoires et de l'exécution de toutes les obligations résultant du présent contrat, l'**Emprunteur** fournit ou **Prêteur** la(les) garantie (s) désignées ci-dessous :

CAUTION COLLECTIVE PUBLIQUE

CONCARNEAU COURNOUAILLE AGLOMERATION
dont le siège social est : 1 Rue Victor Schoelcher
CS 50636
29186 CONCARNEAU CEDEX

Représenté(e) par :
- Monsieur LE PRESIDENT ANDRE FIDELIN dûment habilité en vertu d'une délibération du conseil Communautaire du 19/12/2019
A hauteur de 76,83 % de l'encours du prêt en principal, plus intérêts, commissions, frias et accessoires.

La collectivité s'engage à remettre au Prêteur :
- Le justifictatif de la transmission de la délibération à la Préfecture ou toute autre autorité chargée du contrôle de légalité
- et la réponse de ladite autorité (laquelle doit internvenir dans le délai de deux mois à compter du sa transmission).

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

LES EFFECTIFS

290014 - MFR ELLIANT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

« En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, le montant total des rémunérations pour les trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés de l'association »

RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES	Montants
Organes d'administration	
Organes de direction	54 122
Organes de surveillance	

LES EFFECTIFS

	31/12/2023	31/12/2022
Personnel salarié :	**15,58**	**13,70**
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		
CDI EQUIVALENT TAUX PLEIN	14,90	11,86
CDD EQUIVALENT TAUX PLEIN	0,68	1,84
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

290014 - MFR ELLIANT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Formation du Résultat Exceptionnel :		
Produits :	**2023**	**2022**
Divers	40 994.05	121.00
Quote part Subvention investissment	22 354.72	54 474.14
	63 348.77	**54 595.14**
Charges :		
VNC Eléments actifs cédés		
Diverses	422.59	**10 000**
	422.59	**10 000**

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

COMMENTAIRE

290014 - MFR ELLIANT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

NEANT

L.G.M.A
Commissaire aux Comptes

MAISON FAMILIALE RURALE D'EDUCATION
ET D'ORIENTATION DU SUD FINISTERE

LE BOURG
29370 ELLIANT

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Aux membres de la Maison Familiale d'Education et d'Orientation du Sud Finistère,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

- **Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

- **Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs**

a) dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions statutaires de votre Association, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1ère convention : Prêt consenti par la Fédération Départementale Des Maisons Familiales Du Finistère

Personne concernée : Jean François RIOU, Co-Président de la Maison Familiale d'Education et d'Orientation du Sud Finistère et Administrateur de la Fédération Départementale Des Maisons Familiales Du Finistère

Modalités et montant : Le conseil d'administration de la Fédération Départementale Des Maisons Familiales Du Finistère a acté un prêt de 71 822,46 € correspondant à l'ensemble des cotisations dues par la Maison Familiale d'Education et d'Orientation du Sud Finistère, au titre des exercices clos en 2013, 2014, 2015 et 2016.

Dans le cadre d'un protocole de conciliation avec la Fédération Départementale Des Maisons Familiales Du Finistère et ses principaux partenaires financiers, il a été acté le gel de la totalité des cotisations dues au titre des exercices au titre des exercices clos en 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018, soit un montant total de 113 885,87 €.

Le remboursement devant se faire suivant les modalités suivantes : « Affectation de l'excédent de trésorerie après présentation des comptes certifiés avec une répartition au "marc le franc" à valider sur présentation des comptes ».

Au 31 décembre 2021, Maison Familiale d'Education et d'Orientation du Sud Finistère a remboursé 22 278 €. Le solde du prêt s'élevait à 91 607,87 € au 31 décembre 2021.

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022, la Maison Familiale d'Education et d'Orientation du Sud Finistère a remboursé 8 439,90 € à la Fédération Départementale Des Maisons Familiales Du Finistère.

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, la Maison Familiale d'Education et d'Orientation du Sud Finistère a remboursé 8 500 € à la Fédération Départementale Des Maisons Familiales Du Finistère.

Au 31 décembre 2023, le prêt restant de la Maison Familiale d'Education et d'Orientation du Sud Finistère s'élève à 74 667,97 €.

Aucun intérêt n'a été prévu dans le cadre de la présente convention.

A QUIMPER, le 22 mars 2024

S.A.R.L L.G.M.A.
Commissaire aux Comptes
Représentée par Benoist COURANT